

Asa Vauzelles Judo Reprise Saison 2023/2024 Le mot de la rentrée

Bonjour à tous,

Nous vous informons de notre organisation pour la saison 2023/2024. Antoine a quitté le club pour raisons personnelles ce qui nous a conduit à quelques aménagements pour notre encadrement. Denis PERREAU, potentiellement en retraite continue ses activités encore 1 saison

Il assumera la majorité des cours et confiera les mercredis après-midi et les samedis matin à Thibault JOLIVEL

La reprise se fera le vendredi 1^{er} septembre 2023 avec 3 cours

- 17h15 à 18h00 : Eveil Judo – nés en 2018/2019/2020 – séance de 20 minutes
- 18h00 à 19h30 : Poussins (2014/2015) Benjamins (2012/2013) Minimes (2011)
- 19h00 à 21h00 : Minimes cadets juniors et seniors

On enchaîne samedi 2 septembre 2023 avec 3 cours

- 9h30 à 10h30 : Taiso – remise en forme – venez nombreux, licenciés et parents qui veulent essayer cette activité de remise en forme
- 10h30 à 11h30 : Pré Poussins (2016/2017 et 2018 +++)
- 11h30 à 12h15 : Eveil Judo – nés en 2018/2019/2020 – séance de 20 minutes

Puis on attaque des semaines conventionnelles avec des cours du lundi au samedi selon le planning habituel (en PJ)

Nous prêtons les kimonos, prévoir de faire votre inscription lors de ces journées de reprise

Sinon, globalement, le fonctionnement du club reste identique

- 1 créneau pour les BB chuteurs le jeudi.
- 3 créneaux pour les éveils Judo – mercredi, vendredi et samedi.
- 3 créneaux pour les pré-poussins – 1 créneau en commun avec les poussins le mercredi.
- 2 créneaux pour les poussins + 1 créneau le vendredi pour les poussins de 2014 non débutants.
- 2 créneaux pour les benjamins / minimes – mercredi et vendredi – avec 30 minutes communes avec le groupe supérieur.
- 3 créneaux pour les minimes cadets juniors et seniors – le mardi en commun avec les non compétiteurs
- 3 créneaux Taiso
- 1 créneau Taiso Santé
- **Nouveauté 2023/2024 : 1 cours de JJB - Jiu Jitsu Brésilien le mardi de 20h00 à 22h00 avec Arnaud PAQUIGNON , CFEB JJB**

Les aides apportées aux licenciés restent identiques

- Prêt de kimonos
- 2 séances gratuites pour essayer
- Possibilité de payer avec les coupons-sports, le Pass-Sport, aides du centre social (CCAS Mairie)
- Possibilité de payer les cours de judo à l'année en 2 ou 3 chèques (octobre à Décembre)
- Nous aurons une quarantaine de kimonos neufs à la vente

- **Voir ci-dessous les informations plus détaillées :**

⇒ Points importants :

Au niveau du certificat médical,

- **Pas de certificat médical obligatoire pour les mineurs.** Il vous faudra toutefois lors de l'inscription remplir le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur **si les réponses à ce questionnaire conduisent à un examen médical, le certificat demeure obligatoire.**
- **Pour les personnes majeures, ceci dépend de votre âge :**
Vous avez 18 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans...sur la saison sportive (en fait tous les 5 ans), il faut nous fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique. En dehors de ces années-là, vous devez seulement répondre au questionnaire de santé. Si vous êtes capable de répondre NON à toutes les questions, il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical, juste cochez la case comme quoi vous attestez avoir répondu NON aux questions. **Si vous répondez OUI à une question, c'est que vous devez consulter votre médecin pour qu'il établisse un certificat médical et nous le fournir.**

A noter que pour les personnes majeures, pour toute nouvelle inscription, la délivrance du certificat médical est obligatoire.

N'oubliez pas d'apposer votre signature sur la feuille d'inscription que vous remplirez au club. Cette fiche d'inscription permet de collecter tous les renseignements dont nous avons besoin et vous demande de valider l'acceptation de prise de licence par votre club auprès de la FF JUDO. **Afin que nous puissions vous transmettre des informations rapides, merci de nous renseigner autant que possible votre adresse mail sur la fiche d'inscription, (attention à la lisibilité de celle-ci).** Cette adresse mail est indispensable car c'est le seul moyen rapide pour joindre collectivement les familles. **De plus, cette adresse mail est obligatoire pour que nous puissions valider votre licence FF Judo, si vous n'en avez pas, essayez de nous renseigner celle d'un proche !**

Nous vous joignons à cet envoi les 3 fiches d'inscriptions possibles, (normale, SNCF, étudiant) afin que vous puissiez prendre le temps de les remplir chez vous ainsi que les deux questionnaires santé qui vous permettrons de valider ou non votre besoin de certificat médical.

- **Le jour de l'inscription, si votre enfant est mineur, il est impératif que la personne civilement responsable signe ce document et coche la case prévue pour déclencher la prise de licence.**
- **Nous insistons sur le fait que tout au cours de la saison, il faut accompagner son enfant jusqu'à la porte du Dojo (obligatoire chez moins de 10 ans) et venir récupérer le jeune dans le hall au lieu de l'attendre sur le parking.**

Merci aussi de respecter les règles de vie du club figurant au bas de la feuille horaires 2023-2024.

Les points incontournables sont les respects des horaires et l'hygiène avec les déplacements vestiaires/toilettes/Dojo avec des chaussons/tong dans les pieds !

Rappel important : l'inscription avec le règlement doivent être fait au plus tard avant la 3^{ème} séance de la saison

⇒ Point financier :

Licences : Le tarif préférentiel pour les jeunes avait été mis en place suite à la crise sanitaire. Il a été abandonné cette saison par la FFJDA. Donc il n'y a plus qu'un seul tarif pour la licence.

- Tarif normal : 44 € pour toute nouvelle prise de licence, (41 € licence + 3 € d'adhésion)

A noter qu'il faut déduire 3 € pour les adhérents SNCF sur ce prix de licence.

La licence étudiante est fixée à 28 €.

Cotisations cours de judo : Les tarifs restent les mêmes sur la saison 2023-2024 hormis les cours des bébés chuteurs qui eux avaient bénéficié d'une réduction sur la saison précédente en corrélation avec l'obtention d'une subvention. **Les cotisations seront à partir de cette saison réglées à l'ASAV Section Judo**, à convenance en un seul chèque ou plusieurs répartis en 3 fois. Leurs prochaines augmentations pour les saisons suivantes seront votées lors de la prochaine Assemblée Générale.

Pour les familles désirant régler en espèces, nous vous ferons un reçu sur demande.

Nous acceptons comme paiement les Chèques Vacances ou les Coupons Sports.

Pour les familles touchant l'allocation de rentrée scolaire, il existe d'autres aides :

- Le Pass'Sport, allocation de rentrée sportive versée par l'État pour la prise d'une licence auprès d'un club sportif. Vous devez seulement répondre à certains critères (Jeunes de 6 à 17 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire ou Jeunes de 6 à 19 ans bénéficiant de l'allocation de l'enfant handicapé). Si vous êtes concernés par cette aide, vous avez dû recevoir en Juillet Août un code individuel à usage unique à transmettre à votre club pour bénéficier des 50 € de réduction. **Dans la mesure du possible, nous fournir le justificatif.**

- Les aides possibles versées par le centre social ou la CAF, **n'hésitez pas à vous renseigner sur ces aides financières !**

⇒ Dynamisme du club :

Pensez à visiter notre site internet <https://asavjudo.ffjudo.com> ou notre page Facebook et Instagram pour trouver les informations utiles.

Nous avons encore des places de disponibles au sein de notre Comité Directeur. Si vous désirez vous impliquer dans la vie de votre club, prenez des renseignements et rejoignez l'équipe de dirigeants de l'ASAV JUDO.

Nous avons besoin de vous pour garder le dynamisme de notre équipe et la compléter.

D'autre part, n'hésitez pas à nous laisser vos idées ou suggestions.

A noter notre date d'Assemblée Générale : le Samedi 30 Septembre 2023. Les documents vous seront envoyés par mail et n'hésitez pas à les demander au cas où vous ne les auriez pas reçus.

Je vous souhaite une bonne reprise et vous adresse tous nos remerciements pour votre attachement à notre club.

La Présidente, les membres de l'ASAV Judo, et les professeurs.

